



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**

Service aménagement, biodiversité et eau

**Monsieur SCHUMACHER Dominique**  
**4 rue Saint Maurice**  
**57620 LEMBERG**

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ

Tél. : 03 87 28 30 87

Fax : 03 87 02 79 32

Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

Réf. : AS

Code : ASPE-L6

**Objet : Dossier de déclaration concernant :**  
**Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau**  
**des chevaux.**

Metz, le 25 février 2013

**PJ Fiche de renseignement descriptive du forage.**

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Réalisation d'un puits pour l'alimentation en eau des chevaux par M. SCHUMACHER Dominique sur la commune de Bitche.**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 25 février 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de BITCHE où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

LA CHARGÉE DE MISSION DE LA POLICE DE L'EAU

- PLUME- ICI

- ONEMA M.Patrice MULLER

CHANTAL BICHLER